

RCS : FOIX Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00112 Numéro SIREN : 450 531 363 Nom ou dénomination : 4EME MITAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002600

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002600**
n° de gestion : **2011B00112**
n° SIREN : **450 531 363 RCS Foix**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Foix certifie avoir procédé le 18/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

4EME MITAN - Société par actions simplifiée
10 bis Moulin de Gajan 09190 Gajan -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



151185

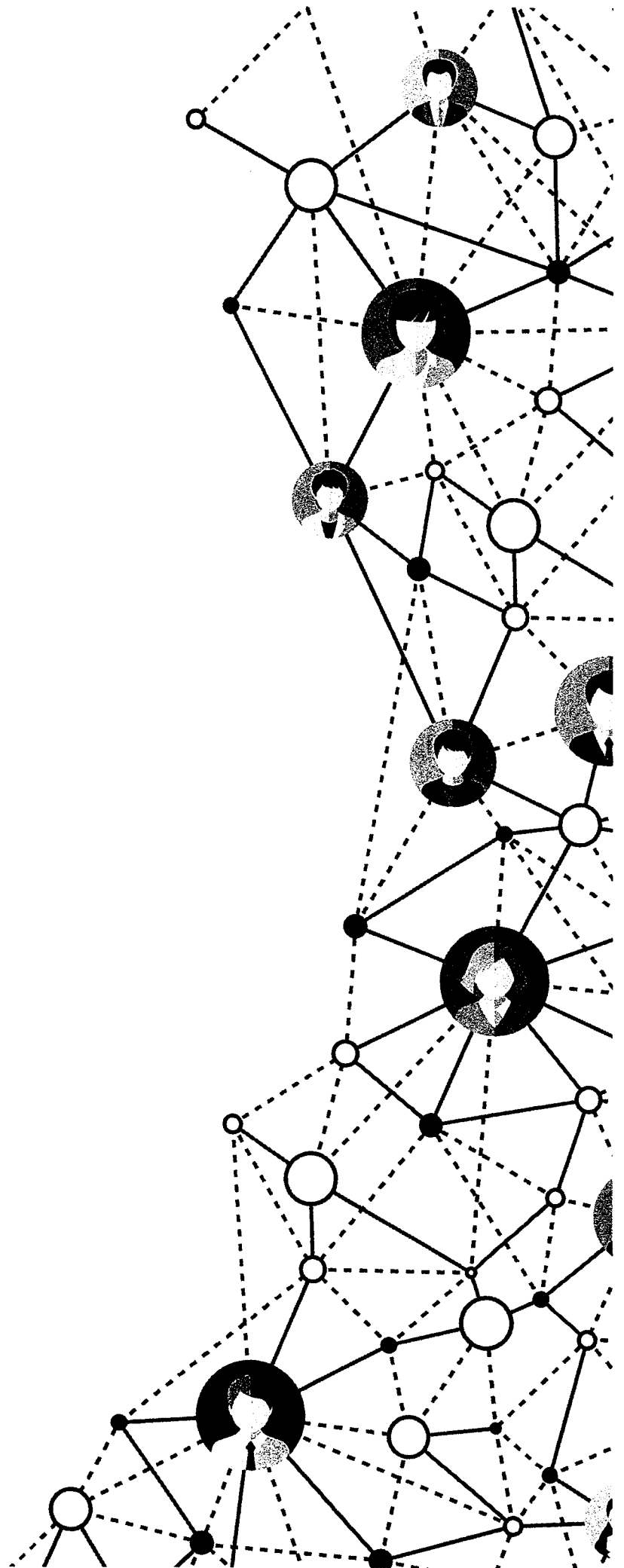


Plaquette

4eme MITAN

31/12/2018

Ce document contient 30 pages



4eme MITAN

N° SIRET : 45053136300023

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires			
		Fonds commercial (1)			
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions	100 000	2 931	97 068
Actif circulant		Inst. techniques, mat. out. industriels			
		Autres immobilisations corporelles	1 040	1 040	0
		Immobilisations en cours	323 267		323 267
		Avances et acomptes			
		TOTAL	424 308	3 972	420 335
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
Actif circulant		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
	Stocks	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de production de biens			
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL			
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	421 280		421 280
Actif circulant		Clients et comptes rattachés	486 737		486 737
		Autres créances			
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	486 737		486 737
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	321 700		321 700
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	175 690		175 690
		TOTAL	497 390		497 390
		Charges constatées d'avance			
		TOTAL de l'actif circulant	1 405 407		1 405 407
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		1 829 716	3 972	1 825 743	971 882
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				421 241	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Certifié conforme

4eme MITAN

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	877 828	877 828
	Report à nouveau	-10 369	-3 729
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-3 318	-6 640
	Situation nette avant répartition	872 939	876 258
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	872 939	876 258
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	711 856	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	16 007	33
	Total	727 863	33
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 619	91 991
	Dettes fiscales et sociales	17 321	3 600
Dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	224 940	95 591
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		952 804	95 624
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 825 743	971 882
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	711 856	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	240 947	95 624

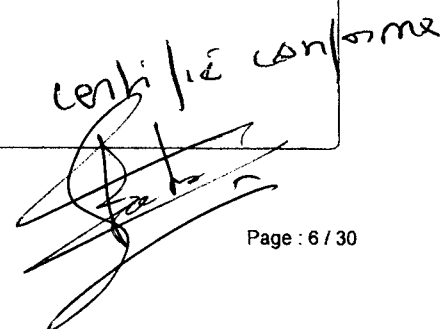
4eme MITAN

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens			
	- Services	45 500	45 500	
	Chiffre d'affaires net	45 500	45 500	
	Production stockée			
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
	Autres produits		46 900	0
		Total	92 400	0
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (3)		73 620	14 169
	Impôts, taxes et versements assimilés		202	184
	Salaires et traitements			
	Charges sociales			
	Dotations	sur immobilisations	amortissements	
	d'exploitation	sur actif circulant	provisions	
	Autres charges	pour risques et charges	2 932	346
		Total	91	
		Total	76 846	14 700
		Résultat d'exploitation A	15 553	-14 700
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)		-1 068	4 460
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	-1 068	4 460
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		4 082	0
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	4 082	0
		Résultat financier D	-5 150	4 459
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	10 402
				-10 240

certifié conforme



4eme MITAN

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 600	3 600
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	3 600	3 600
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 688	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 688	
Résultat exceptionnel		F	3 600
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	15 633
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-3 318	-6 640
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	46 900	
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS 4EME MITAN

Annexe
aux comptes annuels de l'exercice clos le
31/12/2018

certifié conforme
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Dubois', written over a horizontal line.

Sommaire

- 1 Faits majeurs de l'exercice
 - 1.1 Evénements principaux de l'exercice
 - 1.2 Evénements postérieurs à la clôture
 - 1.3 Principes, règles et méthodes comptables
- 2 Informations relatives au bilan
 - 2.1 Bilan actif
 - 2.1.1 Immobilisations corporelles
 - 2.1.2 Actif circulant – Avances et acomptes sur commandes
 - 2.1.3 Actif circulant - Classement par échéance
 - 2.2 Bilan passif
 - 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
 - 2.2.2 Capital
 - 2.2.3 Dettes financières - Classement par échéance
 - 2.2.4 Autres dettes - Classement par échéance
 - 2.2.5 Charges à payer
- 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 3.1 Produits d'exploitation
 - 3.2 Exceptionnel
- 4 Autres informations
 - 4.1 Engagements donnés



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Le 1^{er} juin 2018, notre société a acquis un bâtiment industriel situé sur la commune de Saint Girons. Le projet immobilier consiste en la rénovation de la centrale hydroélectrique localisée dans ce bâtiment. Les travaux sont en cours à la clôture de l'exercice 2018.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

Nous rappelons au lecteur que le 9 mai 2017, notre société avait reçu un avis d'examen de comptabilité portant sur l'exercice 2014.

Par courrier du 2 avril 2019, l'administration fiscale a notifié à notre société un redressement relatif à la non déductibilité d'une facture générant un redressement d'impôt sur les sociétés de 15 633 € augmenté des intérêts de retard pour 1 688 €. Ces sommes ont été provisionnées à la clôture de l'exercice 2018.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi que par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations corporelles

2.1.1.1 Mouvements principaux

Types d'immobilisations	Valeur brute au 01/01/2018	Acquisition	Transfert/Mise au rebut/Cession	Valeur brute au 31/12/18
Constructions (1)		100 000 €		100 000 €
Matériel de bureau	1 041 €			1 041 €
Immobilisations en cours (2)		323 267 €		323 267 €
Total	1 041 €	423 267 €		424 308 €

(1) Le 1er juin 2018, notre société a acquis un bâtiment industriel situé sur la commune de Saint Giron. Le projet immobilier consiste en la rénovation de la centrale hydroélectrique localisée dans ce bâtiment. Les travaux sont en cours à la clôture de l'exercice 2018 et s'élèvent à 323 267 €.

2.1.2 Actif circulant – Avances et acomptes sur commandes

Les avances pour 421 280 € sont constitués d'acomptes versés en 2018 concernant le projet de la centrale hydroélectrique.

2.1.3 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont d'échéance inférieure à un an, à l'exception du compte courant de notre société mère pour un montant de 421 242 €.



SAS 4EME MITAN

Annexe

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018

2.2 Bilan passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	01/01/2018	+	-	31/12/2018
Capital	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Autres réserves	877 828			877 828
RAN débiteur	- 3 729		6 640	- 10 369
Résultat	-6 640	6 640		
Total	876 258	6 640	6 640	876 258

2.2.2 Capital

Le capital est composé de 500 actions de 16 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	500	8000 €
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	500	8 000 €

**2.2.3 Dettes financières - Classement par échéance**

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt (1)	711 856			711 856
Compte courant Associé Nicolas MARTIN	16 007	16 007		

(1) Un emprunt d'un montant total de 1 150 000 € remboursable sur 15 ans a été contracté le 23 mai 2018. Son déblocage est successif selon l'avancement des travaux de construction.

2.2.4 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an.

2.2.5 Charges à payer

Fournisseurs - Factures non parvenues :	3 600 €
Etat – Charges à payer :	17 321 €
TOTAL	20 921 €



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires concerne l'activité de services dans le domaine des énergies nouvelles.

Les autres produits concernent l'annulation d'une facture comptabilisée en 2014 pour 46 900 € ht, objet du redressement fiscal.

3.2 Exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à + 1912 € et se compose principalement de :

- Annulation de la provision charges RSI prescrite pour + 3 600 €
- Intérêts de retard (contrôle fiscal) pour – 1688 €

4 Autres informations

4.1 Engagements donnés

Notre société a nanti, en date du 23 mai 2018, un des comptes à terme détenus auprès de la Caisse d'Epargne pour 21 700 €, dans le cadre de l'emprunt contracté.

4ème MITAN
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 B Le Moulin de Gajan, 09190 GAJAN
450 531 363 RCS FOIX

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 juin 2019

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

activité de services dans le secteur des énergies renouvelables ; le chiffre d'affaires au titre de l'exercice s'élève à 45 500 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture du dernier exercice, il n'est à noter aucun événement important à l'exception de ce qui suit :

- la procédure fiscale en cours faisant suite à l'examen de la comptabilité portant sur l'exercice 2014 s'est soldée au cours de l'exercice 2019 par la notification d'un redressement relatif à la non déductibilité d'une facture générant un redressement d'impôt sur les sociétés de 15 633 euros, majoré des intérêts de retard pour 1 688 euros.
- le 1^{er} juin 2018, la société a acquis un bâtiment industriel sur la commune de Saint Giron. Le projet immobilier consiste en la rénovation d'une centrale hydroélectrique.
- La Société a nanti en date du 23 mai 2018 un des comptes à terme détenus auprès de la Caisse d'Epargne pour 21700 euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

La finalisation de certains projets est attendue.

NM
-

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La société a pour filiale la société EOLE CATALANE ; la société filiale est sans activité.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2017 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

NEANT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

NEANT

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 45 500 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 46 900 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 73 620 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 202 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 0 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2932 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 91 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 76 846 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 15 553 euros.

NM

Compte tenu d'un résultat financier de 4 082 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à +10 402 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 1 912 euros,

- d'un impôt sur les sociétés de 15 633,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de – 3 318 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 825 473 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de – 3 318 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

- 3 318 euros

Affecté en totalité en compte « Report à nouveau »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 872 939 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Vous trouverez toutefois dans le rapport spécial mention des conventions conclues antérieurement mais dont l'exécution se poursuit au titre de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

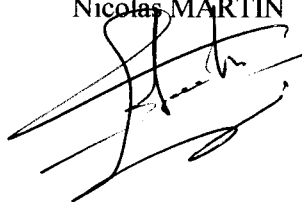
Nous vous précisons que le mandat des Commissaires aux Comptes est arrivé à expiration. Nous vous proposons de ne pas procéder à leur renouvellement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

N/M

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à GAJAN
Nicolas MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas MARTIN', written over the printed name.

4ème MITAN
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 B Le Moulin de Gajan, 09190 GAJAN
450 531 363 RCS FOIX

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention nouvelle visée à cet article n'est intervenue.

Nous vous indiquons que s'est sont poursuivie ou a été exécutée durant l'exercice écoulé la convention ci-après, conclue au cours d'exercices antérieurs :

Contrat de bail commercial consenti par Mr et Mme Martin suivant contrat en date du 20 décembre 2013 moyennant un loyer mensuel de 600 euros.

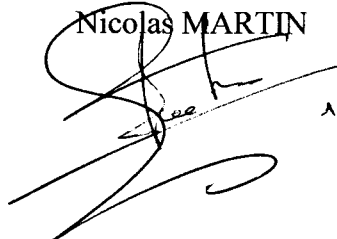
Compte courant consenti à MULTIWATTS d'un montant de 421 241.99 euros.

Compte courant consenti par Nicolas MARTIN d'un montant de 16 007.51 euros.

Fait à GAJAN

Le Président

Nicolas MARTIN



4ème MITAN
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 B Le Moulin de Gajan, 09190 GAJAN
450 531 363 RCS FOIX

PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28JUN 2019

L'an 2019,
Le 28 Juin,
A 9 heures,

Les associés de la société 4ème MITAN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 10 B Le Moulin de Gajan 09190 GAJAN, sur convocation faite par lettres simples adressée le 13 juin 2018 à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Nicolas MARTIN, titulaire de 250 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
Société MULTIWATTS, représentée aux présentes par son Président, titulaire de 250 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 500 actions sur les 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas MARTIN, en sa qualité de Président de la Société.

Mme Karine MARTIN est désignée comme secrétaire.

La société SECAR, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion du Président,

ndy

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mandat du Commissaire aux Comptes,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

M
-

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -6 640 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -3 318 euros
Affectée en totalité en compte « Report à nouveau » qui s'élèvera à - 13687euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à expiration et décide de ne pas renouveler leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

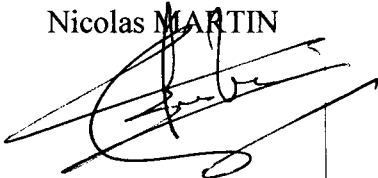
Le Président
Nicolas MARTIN



Le secrétaire
Karine MARTIN

Les associés :

Nicolas MARTIN



EURL MULTIWATTS
Nicolas MARTIN



4^{ème} MITAN

SAS AU CAPITAL DE 8 000 €EUROS

SIEGE SOCIAL : 10B LE MOULIN DE GAJAN - 09190 - GAJAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



COMMISSAIRE AUX COMPTES

RUE VICTOR HUGO

09000 FOIX

05.34.09.88.99
secar@groupesecar.fr

SOMMAIRE

PAGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018	01
---	----

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018 :

. <i>BILAN ACTIF</i>	05
. <i>BILAN PASSIF</i>	05
. <i>COMPTE DE RESULTAT</i>	06
. <i>ANNEXE</i>	07

SAS 4ÈME MITAN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4ÈME MITAN** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **4ÈME MITAN** à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à vote connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

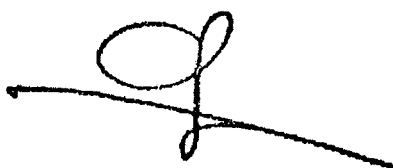
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Foix, le 13 juin 2019

Pour la SECAR,
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'P' and 'I' that are connected, with a long horizontal stroke extending to the left.

C. PINTO
Commissaire aux Comptes - Associé

4eme MITAN

3300MHZ : 12505F

• Mission de Présentation-Vow l'attestation

Actif		Exercice au 31/12/2018	Exercice précédent au 31/12/2017
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Cessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Terrains			
Constructions			
Inst. techniques, mat. out. industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations, exclues par équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immob. de l'entité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL			
Total de l'actif immobilisé		3 972	420 335
Actif circulant			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
TOTAL			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé, non versé			
TOTAL			
Valeurs mobilières de placement			
(dont actions propres :)			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités			
TOTAL			
Charges constatées d'avance			
Total de l'actif circulant		1 405 407	971 881
Frans d'immersion d'immersion à déduire			
Prêts de remboursement des emprunts			
Ecart de conversion actif			
TOTAL DE L'ACTIF		3 972	1 825 743
Remonts :			
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont part à moins d'un an (liberté des immobilisations financières)			
(3) Dont créances à plus d'un an (bail)			
Charges de réserve de			
progrès			
Investissements			
Sécurité			
Créances clients			

4eme MITAN

Mission de Présentation-Voir l'antestation

Passif		Au 31/12/2018	exercice précédent
Capitaux propres		8 000	8 000
Capital (dont verse :			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Reserves			
Reserve légale		800	800
Reserves statutaires			
Reserves réglementées			
Autres réserves		877 828	877 828
Report à nouveau		-10 369	-3 729
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		-3 318	-6 640
Calculs nets avant répartition		872 939	876 258
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total		872 939	876 258
Aut. fonds propres			
Titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		711 856	91 991
Emprunts et dettes financières divers (3)		16 007	3 600
Total		727 863	95 591
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		207 619	
Dettes fiscales et sociales		17 321	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total		224 940	95 591
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		952 804	95 624
Total du passif		1 825 743	971 882
Capitaux propres			
Capital (dont verse :			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Reserves			
Reserve légale		800	800
Reserves statutaires			
Reserves réglementées			
Autres réserves		877 828	877 828
Report à nouveau		-10 369	-3 729
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		-3 318	-6 640
Calculs nets avant répartition		872 939	876 258
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total		872 939	876 258
Aut. fonds propres			
Titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		711 856	91 991
Emprunts et dettes financières divers (3)		16 007	3 600
Total		727 863	95 591
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		207 619	
Dettes fiscales et sociales		17 321	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Total		224 940	95 591
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		952 804	95 624
Total du passif		1 825 743	971 882
Capitaux propres			
Capital (dont verse :			
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Reserves			
Reserve légale		800	800
Reserves statutaires			
Reserves réglementées			
Autres réserves		877 828	877 828
Report à nouveau		-10 369	-3 729
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)		-3 318	-6 640
Calculs nets avant répartition		872 939	876 258
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total		872 939	876 258
Aut. fonds propres			

4eme MITAN

Periodes	01/01/2017	31/12/2017	Durées	12 mois	12 mois
	01/01/2018	31/12/2018			
Mission de Présentation-Voir l'attestation					
Produits de l'exploitation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Items - Services Chiffre d'affaires net Production stockée Production immobilisée Produits nets perçus sur opérations à long terme Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits	45 500 45 500	Exploitation	Total	Exercice précédent
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks Matières premières et autres approvisionnements Autres achats et charges courantes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges Autres charges	46 900 92 400	Total		0 0
Charges d'exploitation (3)	Amortissements Provisions Autres charges	73 620 202 2 932 91 76 846 15 553	Total		14 169 184 346 91 14 700 -14 700
Produits financiers (4)	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4) Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1 068 -1 068	Total		4 460 4 460
Charges financières (5)	Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilés (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 082 4 082	Total		0 0
Résultat financier		4 082 -5 150			4 459
Résultat d'exploitation		10 402			-10 240

4eme MITAN

Periodes	01/01/2017	31/12/2017	Durées	12 mois	12 mois
	01/01/2018	31/12/2018			
Mission de Présentation-Voir l'attestation					
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	3 600 3 600	Total		3 600 3 600
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Résultat exceptionnel	1 688 1 688 1 912 15 633	Total		3 600 3 600
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices					
Bénéfice ou perte					

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Le 1^{er} juin 2018, notre société a acquis un bâtiment industriel situé sur la commune de Saint Girons. Le projet immobilier consiste en la rénovation de la centrale hydroélectrique localisée dans ce bâtiment. Les travaux sont en cours à la clôture de l'exercice 2018.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

Nous rappelons au lecteur que le 9 mai 2017, notre société avait reçu un avis d'examen de comptabilité portant sur l'exercice 2014. Par courrier du 2 avril 2019, l'administration fiscale a notifié à notre société un redressement relatif à la non déductibilité d'une facture générant un redressement d'impôt sur les sociétés de 15 633 € augmenté des intérêts de retard pour 1 688 €. Ces sommes ont été provisionnées à la clôture de l'exercice 2018.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi que par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations corporelles

2.1.1.1 Mouvements principaux

Types d'immobilisations	Valeur brute au 01/01/2018	Acquisition	Transfer/Mise au rebut/Cession	Valeur brute au 31/12/18
Constructions (1)		100 000 €		100 000 €
Matériel de bureau	1 041 €			1 041 €
Immobilisations en cours (2)		323 267 €		323 267 €
Total	1 041 €	423 267 €		424 308 €

(1) Le 1^{er} juin 2018, notre société a acquis un bâtiment industriel situé sur la commune de Saint Girons. Le projet immobilier consiste en la rénovation de la centrale hydroélectrique localisée dans ce bâtiment. Les travaux sont en cours à la clôture de l'exercice 2018 et s'élèvent à 323 267 €.

2.1.2 Actif circulant – Avances et acomptes sur commandes

Les avances pour 421 280 € sont constitués d'acomptes versés en 2018 concernant le projet de la centrale hydroélectrique.

2.1.3 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les échéances de l'actif circulant sont d'échéance inférieure à un an, à l'exception du compte courant de notre société mère pour un montant de 421 242 €.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	01/01/2018	+	-	31/12/2018
Capital	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Autres réserves	877 828			877 828
RAN débiteur	- 3 729		6 640	- 10 369
Résultat	-6 640	6 640		
Total	876 258	6 640	6 640	876 258

2.2.2 Capital

Le capital est composé de 500 actions de 16 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	500	8000 €
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	500	8 000 €

2.2.3 Dettes financières - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
Emprunt (1)	711 856			711 856
Compte courant Associé Nicolas MARTIN	16 007	16 007		

(1) Un emprunt d'un montant total de 1 150 000 € remboursable sur 15 ans a été contracté le 23 mai 2018. Son décalage est successif selon l'avancement des travaux de construction.

2.2.4 Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an.

2.2.5 Charges à payer

Fournisseurs - Factures non parvenues :	3 600 €
Fisc - Charges à payer :	17 321 €
TOTAL	20 921 €

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires concerne l'activité de services dans le domaine des énergies renouvelables.

Les autres produits concernent l'annulation d'une facture comptabilisée en 2014 pour 46 900 € ht, objet du redressement fiscal.

3.2 Exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à + 1912 € et se compose principalement de :

- Annulation de la provision charges RSI prescrite pour + 3 600 €
- Intérêts de retard (contrôle fiscal) pour - 1688 €

4 Autres informations

4.1 Engagements donnés

Notre société a nanté, en date du 23 mai 2018, un des comptes à terme détenus auprès de la Caisse d'Epargne pour 21 700 €, dans le cadre de l'emprunt contracté.